

L'AVENIR ENTRE VILLE ET NATURE



Le MAG'



Le DOSSIER

EN ACTION

POUR L'ENFANCE

LE MAGAZINE DE COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTÉ

PRINTEMPS-ÉTÉ 2024

N°2

3 ÉDITO

Le mot
du président

4 EN BREF

Retour sur les actions
de COLL'in Communauté

5-10 VIE ÉCONOMIQUE

Transition énergétique
Annuaire des entreprises
Formation Instagram
Hôtel d'entreprises
Accompagnement
financement

11-13 HABITAT

Permanences ADIL
Renover sa copropriété

14-15 AMÉNAGEMENT

La loi climat et résilience
et l'objectif ZAN

16-17 À VOTRE SERVICE

COLL'in engagée
pour sauver des vies

18-23 LE DOSSIER

Les initiatives
de COLL'in Communauté
en faveur de l'enfance

24-25 MOBILITÉ

Déplacez vous
à la demande

26-30 CULTURE ET LOISIRS

Marche des Collines
Culture +
Inauguration de la
médiathèque
de Oytier-Saint-Oblas

31-35 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Moutique tigre
Compostage
Tri et recyclage

LES ÉLUS

René PORRETTA

Président
Aménagement et culture
Maire de Oytier Saint Oblas

Daniel ANGNONIN

Vice président
Solidarité et lien social
Maire d'Heyrieux

Patrick CASTAING

Vice président
Environnement et développement durable
Adjoint à Saint Georges d'Espéranche

Alain CAUQUIL

Vice-Président
Bâtiments, équipements et travaux
Maire de Grenay

Bernard COCHARD

Vice-Président
Habitat
Maire de Roche

Bernard JULLIEN

Vice-Président
GEMAPI, eau et assainissement
Maire de Valencin

Murielle MUSTI

Vice-Présidente
Petite enfance, enfance et jeunesse
Adjointe à Saint Just Chaleyssin

Pierre-Louis ORELLE

Vice-Président
Communication
et relations collectivités
Maire de Charantonnay

André QUEMIN

Vice-Président
Économie et mobilité
Maire de Bonnefamille

Christian REY

Vice-Président
Finances
Maire de Diémoz

Directeur/Directrice de Publication : René PORRETTA, Président - Béatrice CHANCRIN, Directrice Générale des Services
Réalisation : La Parenthèse Créative // Crédits Photos : Service communication - Pexels - Pixabay



ÉDITO

CHERS LECTEURS, CHÈRES LECTRICES,

Bienvenue dans ce nouveau numéro de notre magazine, consacré à un sujet qui nous tient particulièrement à cœur : les actions en faveur des enfants de 3 à 12 ans, une tranche d'âge cruciale pour leur épanouissement et leur développement.

Notre Communauté de communes a toujours accordé une importance primordiale à l'enfance et à la jeunesse. Chaque année, nous investissons pour renouveler ou moderniser les infrastructures comme les crèches et les accueils de loisirs, afin d'offrir à nos enfants des environnements stimulants et sécurisés. De plus, nos équipes d'animation préparent chaque année des programmes éducatifs et des activités périscolaires conçus pour encourager leur curiosité, leur créativité et leur épanouissement personnel.

Outre ce dossier central, ce numéro aborde également d'autres thèmes importants pour notre collectivité. Nous y présentons nos actions en faveur des acteurs économiques locaux, mettant en lumière les initiatives et les soutiens apportés aux entrepreneurs et commerçants de notre territoire. Vous y trouverez aussi des articles en lien avec nos nombreux partenaires, qui œuvrent à nos côtés pour soutenir les professionnels, mais aussi pour aider les particuliers, notamment à améliorer leur habitat. De plus, les enjeux autour de la mobilité sont également au cœur de nos réflexions avec le déploiement d'un dispositif de Transport À la Demande : COLL'in TAD.

Enfin, ce magazine vous permettra de mieux comprendre les projets en cours et à venir. Nous avons de nombreuses ambitions pour continuer à enrichir notre offre éducative, culturelle et économique, tout en préservant et en soutenant nos entreprises et entrepreneurs. Chaque initiative est pensée pour renforcer le lien social, soutenir les familles, préparer nos jeunes à devenir des citoyens engagés et responsables, et encourager un tissu économique dynamique et résilient.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ces projets : les élus, nos partenaires, les associations, les agents de l'intercommunalité, les bénévoles, et bien sûr, les habitants pour leur confiance.

Je vous souhaite une agréable lecture et, ensemble, continuons à bâtir un avenir prometteur pour nos enfants.

René Porretta,
Président de COLL'in Communauté

*Notre
Communauté
de communes a
toujours accordé
une importance
primordiale à
l'enfance et à la
jeunesse.*

Retour

SUR LES ACTIONS DE COLL'IN COMMUNAUTÉ

EN BREF



Permanences du Truck SOLIHA à Charantonnay et St Georges d'Espéranche, novembre 2023.



Rencontre avec l'autrice jeunesse Sophie Rigal-Goulard à Saint-Georges d'Espéranche, 29 mai.



Séminaire grand public Plan Climat Air Énergie Territorial à Saint Georges d'Espéranche, 7 mars.



Séjour Montagne proposé dans le cadre de la programmation des K'fé des jeunes de COLL'in Communauté, vacances de février.



COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTÉ

VIE ÉCONOMIQUE

soutient ses entreprises

DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VOUS SOUHAITEZ :

- Réduire vos factures énergétiques et l'impact environnemental de votre activité ?
- Bénéficier d'un avis expert sur l'analyse de vos contrats d'énergie et du matériel utilisé ?
- Découvrir les aides financières locales et nationales auxquelles vous avez droit ?

COLL'in Communauté, dans le cadre de la mise en œuvre des actions du **Plan Climat Air Energie Territorial** et via ses partenariats avec la CMA ISERE et l'AGEDEN, vous propose **des accompagnements sur mesure** pour votre activité et sans reste à charge.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



AGEDEN
Votre partenaire énergie-climat
en Isère

PRENEZ VITE
UN RENDEZ-VOUS AVEC
NOTRE EXPERT ÉNERGIE
au 04 72 48 19 89
climat@collines.org



VOUS AVEZ
DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT
PERMETTANT UNE
BAISSE SIGNIFICATIVE
DE L'ORDRE DE 35% DE
LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE ?

Bénéficiez d'une subvention et de la bonification du taux de cette subvention via le **BONUS ECOLOGIQUE**.

BONIFICATION DE

+20%

(maximum)

APPLIQUÉE À VOTRE SUBVENTION
selon votre projet

PLUS D'INFORMATIONS EN CONTACTANT
LE PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU 04 72 48 19 89.

www.collines.org



Annuaire

DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE, COMPLÉTEZ GRATUITEMENT VOTRE FICHE DÉDIÉE

Vous souhaitez améliorer la visibilité en ligne de votre activité, élargir votre empreinte sur de nouveaux marchés et vous offrir de nouvelles opportunités de croissance pour votre entreprise ? COLL'in Communauté vous propose une solution simple, gratuite et efficace : l'annuaire en ligne des entreprises du territoire.

Ne laissez pas passer cette chance de **booster la visibilité de votre entreprise** et de vous positionner sur de nouveaux marchés.

Enrichissez dès maintenant votre fiche dans l'annuaire des entreprises et veillez à la mettre à jour régulièrement.

SCANNEZ CE CODE
POUR ACCÉDER
À L'ANNUAIRE :



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR ACCÉDER À L'ANNUAIRE,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE COLL'IN COMMUNAUTÉ

www.collines.org

Les entreprises

SE FORMENT AU RÉSEAU SOCIAL DE L'IMAGE : INSTAGRAM GRÂCE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONSULTEZ
LES TEMPS FORTS
POUR LES ACTEURS
ÉCONOMIQUES



Suite au succès de l'atelier collectif pour les entreprises du territoire, organisé le 13 mai dernier par COLL'in Communauté en partenariat avec la CMA ISÈRE, nous avons le plaisir d'annoncer un nouvel atelier au second semestre 2024.

Cet atelier, sans frais pour les participants, vise à initier ou renforcer vos connaissances sur **un outil essentiel pour améliorer votre visibilité** et valoriser votre savoir-faire local. Lors de la première session, 11 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel grâce à un nombre de places volontairement limité.

Vous êtes une entreprise du territoire et souhaitez participer au prochain atelier ? **Inscrivez-vous dès maintenant** pour réserver votre place à l'adresse suivante : economie@collines.org



L'hôtel d'entreprises de Diémoz,

VOTRE ESPACE DE TRAVAIL IDÉAL

UN CADRE EXCEPTIONNEL POUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Situé à Diémoz, l'Hôtel d'Entreprises vous propose dix locaux modernes et fonctionnels à la location, adaptés à divers types d'activités professionnelles. Que vous soyez une entreprise artisanale, tertiaire ou une profession libérale, cet espace est conçu pour répondre à vos besoins.



CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

Les locaux de l'Hôtel d'Entreprises sont cloisonnés et disposent de nombreuses caractéristiques qui garantissent **un environnement de travail optimal** :

- Sol carrelé pour un entretien facile.
- Luminaires encastrés offrant un éclairage homogène.
- Espaces lumineux favorisant une ambiance agréable.
- Chauffage électrique pour un confort thermique adapté.
- Ascenseur pour un accès aisé aux différents étages.
- Connexion fibre pour une connectivité internet rapide et fiable.
- Parking privatif et stationnement aisé pour vous et vos visiteurs.



UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUEMENT PRIVILÉGIÉ

Profitez d'un environnement calme et agréable tout en étant à seulement 10 minutes de l'accès à l'A43, au niveau du péage de Saint-Quentin-Fallavier. Cette proximité aux axes autoroutiers vous assure une grande facilité d'accès et une meilleure connexion avec vos partenaires et clients.

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ?
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR NOTRE SITE :

www.collines.org





LOCAUX DISPONIBLES ACTUELLEMENT

Actuellement, quatre locaux sont disponibles à la location.

- **LOCAL TYPE BUREAU**

RDC – 30.3m² :

idéal pour une petite équipe ou des consultations.

- **LOCAL TYPE ATELIER**

RDC – 139.37m² :

parfait pour des activités artisanales nécessitant de l'espace.

- **LOCAL 13 TYPE BUREAU**

1^{er} étage – 36.76m² :

un espace lumineux et fonctionnel.

- **LOCAL 15 TYPE BUREAU**

1^{er} étage – 36.76m² :

similaire au local 13, il offre les mêmes avantages en termes de confort et de fonctionnalité.



INTÉRESSÉ PAR L'UN DE CES LOCAUX ?

Pour toute demande d'information ou **pour organiser une visite**, veuillez contacter le service Développement Économique de COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTE.



Par téléphone :
04 72 48 19 89

Par email :
economie@collines.org

**NE MANQUEZ PAS CETTE OPPORTUNITÉ
DE DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ
DANS UN CADRE PROPICE
À LA PRODUCTIVITÉ ET AU BIEN-ÊTRE.**

**VOTRE FUTUR ESPACE DE TRAVAIL VOUS ATTEND
À L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE DIÉMOZ !**



VIE ÉCONOMIQUE

Porteurs de projet,

**NE MANQUEZ PAS
VOTRE RENDEZ-VOUS MENSUEL**

**POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT
AU FINANCEMENT DE LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE**

**COLL'in Communauté
soutient, via son partenariat
avec Initiative Isère Vallée du
Rhône (IIVR), les créateurs
d'entreprises qui souhaitent
s'installer sur le territoire**

Vous êtes en phase de création/
reprise d'entreprise et souhaitez
bénéficier d'un prêt d'honneur à
taux zéro pour vous permettre de
démarrer votre activité ?

Prenez rendez-vous avec Aurélie
HESCH, chargée de financement
entreprises IIVR, pour l'une des
permanences d'IIVR au siège de
COLL'in Communauté à Heyrieux.



Par téléphone :
09 82 72 03 04
06 51 46 75 46

Par mail :
ahesch@iserevalleedurhone.fr

COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTÉ
EN PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ISÈRE VALLÉE DU RHÔNE

**Accompagnement au financement
à la création/reprise d'entreprise**

COLL'in
COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTÉ

**Réseau
Initiative**
ISÈRE VALLÉE DU RHÔNE

Mercredi 14 février	Mercredi 10 juillet
Mercredi 13 mars	Mercredi 11 septembre
Mercredi 10 avril	Mercredi 9 octobre
Mercredi 15 mai	Mercredi 13 novembre
Mercredi 12 juin	Mercredi 11 décembre

DE 9H À 12H
AU SIÈGE DE COLL'IN COMMUNAUTÉ
316 RUE DU COLOMBIER À HEYRIEUX

VOUS AVEZ UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE ?
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR NOTRE SITE :

www.collines.org





HABITAT

De nouvelles permanences

POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS JURIDIQUES EN MATIÈRE DE LOGEMENT

COLL'in Communauté, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), propose de nouvelles permanences afin de vous conseiller sur toutes les questions en lien avec votre habitation ou votre projet de logement.

Ces permanences, sur rendez-vous et ouvertes à tous, visent à **informer gratuitement les usagers** sur les droits et obligations en matière de logement, les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété et la rénovation énergétique.

Que vous soyez locataire, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accession à la propriété




ou investisseur locatif, les conseillers juristes de l'ADIL vous proposent **des réponses concrètes**, adaptées à votre situation personnelle sur toutes les thématiques comme la location, les financements, les contrats, la fiscalité, la copropriété, les assurances, la réglementation sur la qualité de l'habitat ou encore les relations avec les différents professionnels (agent immobilier, notaire, syndic, constructeur,...)

VOUS SOUHAITEZ CONSULTER UN CONSEILLER JURISTE DE L'ADIL ?

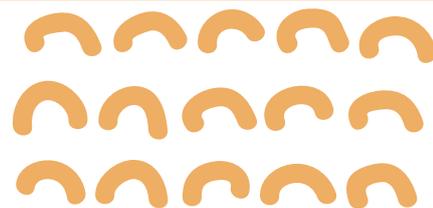


DES PERMANENCES sont organisées tous les premiers vendredis de chaque mois de 9h30 à 11h30, au siège de COLL'in Communauté à Heyrieux.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS,
contactez l'ADIL au 04 76 53 37 30 ou contact@adil-isere.com



Se faire accompagner POUR RÉNOVER SA COPROPRIÉTÉ



DES AIDES FINANCIÈRES ET DES CONSEILS GRATUITS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Tout comme les propriétaires de maisons individuelles (voir article dans le précédent numéro), les copropriétaires disposent de nombreuses solutions pour faciliter leurs projets de rénovation énergétique. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et du Plan Climat Air Énergie Territorial, COLL'in Communauté met en place des mesures spécifiques pour accompagner ces initiatives, en partenariat avec l'association AGEDEN.



Sur le territoire, 140 copropriétés ont été recensées. Parmi elles, 77 % sont de « petites copropriétés », comprenant en moyenne neuf logements par copropriété. Il s'agit souvent d'immeubles situés au centre des bourgs ou de maisons divisées en plusieurs logements. Sur un total de **1200 logements**, bon nombre pourraient **bénéficier d'une meilleure performance énergétique**, ce qui profiterait à la fois aux ménages (économies, confort et valorisation du patrimoine) et à la planète (réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Engager un projet de rénovation en copropriété peut sembler complexe. Le coût des travaux constitue souvent un obstacle, de même que

la gestion du projet, qui doit tenir compte de la situation de chaque habitant : propriétaires occupants ou locataires, niveaux de ressources, modes de vie, etc.

Pour aider les copropriétaires à naviguer dans ce processus, la Communauté de communes a mis en place un partenariat avec l'association AGEDEN. Cette dernière propose des conseillers du service Info Énergie en Isère (membre du réseau France Renov'), spécialisés dans la rénovation énergétique des logements collectifs. Les copropriétaires peuvent **bénéficier gratuitement des conseils** de cette équipe dédiée, neutre et indépendante, qui les guide de la réflexion à la réalisation des travaux.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET DES CONFÉRENCES POUR INFORMER

Une **ligne téléphonique** est disponible pour répondre à toutes les questions des copropriétaires, qu'elles concernent les aspects financiers ou techniques, que ce soit pour leur propre logement ou pour l'ensemble du bâtiment. De plus, **des conférences** sont organisées dans les dix communes de l'intercommunalité pour

éclairer les copropriétaires sur **des sujets spécifiques** : « Chauffer sa copropriété : quel système de chauffage et d'eau chaude sanitaire choisir ? », « La réglementation en copropriété » ou encore « Tout comprendre sur les aides à la rénovation en copropriété ».

Les conseillers Info Énergie accompagnent chaque copropriété de manière personnalisée et approfondie lorsqu'elle envisage de lancer un projet de rénovation énergétique. Les copropriétaires sont guidés pas à pas à chaque étape du processus : savoir comment s'y prendre, quels outils utiliser et vers qui se tourner. **Un état des lieux** et des recommandations de travaux peuvent être réalisés suite à une visite. Des réunions sont organisées pour faciliter la compréhension de la démarche par tous et encourager la médiation. Un soutien est également proposé pour **l'analyse** et la **comparaison des devis de travaux**, ainsi que pour l'estimation des aides financières disponibles en fonction de l'investissement envisagé.

EN SAVOIR PLUS ET ÉCHANGER AVEC UN CONSEILLER

Vous souhaitez en savoir plus
et échanger avec un conseiller ?
Vous pouvez téléphoner au 04 76 14 00 10.

CONFÉRENCE À VENIR

« RÉNOVER EN COPROPRIÉTÉ :
VOUS HÉSITEZ ? »

LE 2 OCTOBRE DE 18H À 20H
au foyer rural d'Heyrieux

Ne manquez pas cette opportunité d'en apprendre
davantage sur les enjeux des copropriétés.
Rejoignez-nous nombreux !



POUR RECEVOIR
L'ACTUALITÉ DÉDIÉE
À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE
EN COPROPRIÉTÉ



OBTENIR DES FINANCEMENTS, UN LEVIER IMPORTANT

Obtenir des financements est crucial pour convaincre les copropriétaires de l'intérêt d'une rénovation énergétique. Il existe actuellement **des aides nationales et départementales** réservées aux copropriétés, dont certaines peuvent être cumulées avec les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). L'un des rôles essentiels de l'AGEDEN en tant que tiers de confiance est d'informer sur les droits possibles selon les conditions d'éligibilité et les profils des copropriétaires.



RÉNOVER UNE COPROPRIÉTÉ : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Exemple d'une copropriété de 18 logements, datant de 1972 et située dans le Nord-Isère :

Postes de travaux votés en Assemblée Générale : isolation des façades par l'extérieur, installation d'une VMC hygroréglable, isolation du plancher bas, isolation partielle de la toiture, et calorifugeage des réseaux d'eau chaude sanitaire. Performance des travaux : gain énergétique de 35 %.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 288 000 €
Quote-part moyenne des travaux par logement : 16 000 €

AIDES FINANCIÈRES ENVISAGEABLES :

- **MaPrimeRénov' Copropriétés (2024) :**
86 400 €, soit environ 4 800 € d'aide par logement moyen
- **Aide individuelle complémentaire selon revenus :**
1 500 € à 3 000 € par logement
- **CEE collectifs :**
12 000 € (soit 660 €/logement moyen)

La Loi Climat

ET RÉSILIENCE ET L'OBJECTIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE,

QUELS IMPACTS POUR COLL'IN COMMUNAUTÉ ?

POURQUOI LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE ?

La loi Climat et Résilience du 24 août 2021 a pour objectif d'accélérer la transition du modèle de développement français vers **une société neutre en carbone, plus résiliente**, plus juste et plus solidaire. Elle traduit une partie des 146 propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC).

Tous les domaines de notre vie sont concernés :

- Consommer
- Produire et travailler
- Se déplacer
- Se loger
- Se nourrir
- Renforcer la protection judiciaire de l'environnement

Par ailleurs, l'État s'engage, à travers le tout premier article de la loi, à respecter l'objectif européen de **baisse d'au moins 55 %** des émissions des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, conformément à la feuille de route européenne « Fit for 55 » adoptée en 2021.

L'OBJECTIF ZAN IZÉRO ARTIFICIALISATION NETTEI, C'EST QUOI ?

La loi publiée le 21 juillet 2023 précise les modalités d'atteinte de l'objectif ZAN créé par la loi Climat et Résilience.



Afin d'atteindre l'**objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050**, le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix années suivant la promulgation de la présente loi doit être tel que, sur cette période, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant cette date.

Autrement dit, **une réduction par 2** du rythme de la consommation d'espace au cours d'une première période décennale 2021-2031, par rapport au rythme des 10 années précédentes (période 2011-2021).

**L'OBJECTIF ZAN EN 2050 NE SUPPOSE PAS L'ARRÊT
DE L'URBANISATION MAIS UN ÉQUILIBRE ENTRE
ARTIFICIALISATION ET RENATURATION, C'EST LE PRINCIPE
DE « TOUT CE QUI SERA PRIS DEVRA ÊTRE REDONNÉ ».**

LE SCOT C'EST QUOI ?

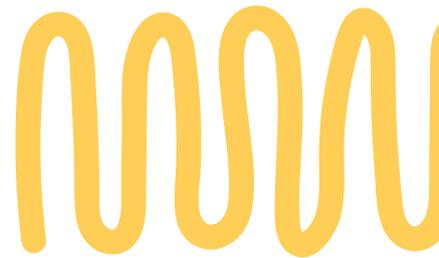
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord Isère est un document qui vise à **cadrer et maîtriser le développement** de ce territoire à horizon 20 ans. Il est le fruit d'une longue démarche collective portée par les élus locaux.

Toute l'importance de ce document réside dans sa mise en œuvre à travers les documents d'urbanisme locaux afin d'harmoniser les déplacements entre les différents lieux de vie, d'harmoniser l'accueil de la population sur le territoire, favoriser le développement de l'emploi, **mieux protéger l'environnement et les espaces agricoles** ; pour que puisse se construire dès maintenant une meilleure qualité de vie pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.

SCOT, EPCI, COMMUNES :

L'OBJECTIF ZAN

EST L'AFFAIRE DE TOUS.



Pour s'adapter À LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE ET À L'OBJECTIF ZAN,

Le syndicat mixte du SCoT Nord Isère vient d'engager des réflexions pour faire évoluer le contenu du SCoT et réduire les objectifs de consommation d'espace.

**JANVIER
À NOVEMBRE
2024**

PROSPECTIVE
ÉLABORATION DES
SCÉNARIIS

Scenarii

MODIFICATION DU
PADD

Projet d'Aménagement
et de Développement
Durable

**NOVEMBRE 2024
À JUILLET 2025**

TRAVAIL SUR LA
DÉCLINAISON DES
OBJECTIFS CHIFFRÉS
DU DOO

Document
d'Orientation et
d'Objectifs

Scenarii

Modification du DOO

**FIN D'ANNÉE
2025**

RAPPORT DE
PRÉSENTATION ET
MODIFICATION

**PRINTEMPS
2026**

APPROBATION DE
LA MODIFICATION
SIMPLIFIÉE DU SCOT

Schéma de Cohérence
Territoriale

Les documents d'urbanisme des communes de COLL'in Communauté devront s'adapter. Cela va impliquer une véritable réflexion pour l'aménagement de notre territoire et la recherche d'un équilibre entre les espaces naturels, l'agriculture, l'habitat et le développement économique.



POUR SAUVER DES VIES

L'utilisation des défibrillateurs dans les lieux publics revêt une importance cruciale pour la sauvegarde des vies en cas d'urgence cardiaque. Ces dispositifs médicaux sophistiqués, appelés Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE), sont conçus pour administrer un choc électrique à une personne en arrêt cardiaque, rétablissant ainsi le rythme cardiaque normal. La rapidité d'intervention est essentielle dans de telles situations, et c'est là que la disponibilité des défibrillateurs dans les espaces publics joue un rôle vital.

DES DÉFIBRILLATEURS POUR CHAQUE COMMUNE

Les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) sont conçus pour être facilement utilisables par **des personnes sans formation médicale** approfondie. Ils sont équipés d'instructions vocales et visuelles qui guident l'utilisateur tout au long du processus, permettant une intervention rapide et efficace.

Une particularité des DAE installés sur l'ensemble du territoire est qu'il n'est **pas nécessaire de changer les électrodes lorsqu'il s'agit d'un enfant**. En effet, ces appareils sont dotés d'électrodes universelles adaptées tant aux adultes qu'aux enfants.

À VOTRE SERVICE



Cette caractéristique constitue **un gain de temps précieux** dans les situations d'urgence, où chaque seconde compte pour sauver une vie. L'utilisation précoce d'un défibrillateur peut significativement **augmenter les chances de survie** d'une personne en arrêt cardiaque. **Chaque minute étant cruciale**, le déploiement de ces dispositifs dans les lieux publics contribue à réduire les délais d'intervention, souvent critiques dans ce genre de situations.



POUR ALLER PLUS LOIN,
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE INTERNET,

Rubrique Service à la personne

LES DÉFIBRILLATEURS DANS LES LIEUX PUBLICS SONT DEVENUS DES OUTILS ESSENTIELS

pour la gestion des urgences cardiaques, offrant une solution accessible et efficace pour sauver des vies. Leur présence est un élément clé dans la promotion de la sécurité et du bien-être des habitants du territoire.



ADOPTÉZ DÈS AUJOURD'HUI LES BONS RÉFLEXES ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION "STAYING ALIVE" POUR ÊTRE PRÊT À INTERVENIR EN CAS D'URGENCE.

"Staying Alive" est une application mobile dédiée à la sensibilisation aux premiers secours et à la localisation des défibrillateurs dans les environs. Elle vise à mobiliser les citoyens et à faciliter une intervention rapide en cas d'urgence cardiaque.

L'application propose une carte interactive indiquant l'emplacement des défibrillateurs automatiques externes (DAE) à proximité. Un autre aspect clé de l'application est son engagement dans l'éducation aux gestes de premiers secours. Elle offre des guides visuels et des instructions détaillées sur la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et l'utilisation des défibrillateurs, permettant aux utilisateurs de se familiariser avec ces compétences cruciales. Certains utilisateurs peuvent également recevoir des notifications en cas d'urgence à proximité, les incitant à agir rapidement si leur aide est nécessaire.

STAYING ALIVE



Aidez-nous à sauver des vies

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



Le DOSSIER

Les initiatives

DE COLL'IN COMMUNAUTÉ EN FAVEUR DE L'ENFANCE

Au-delà d'un simple mode de garde pour les enfants de 3 à 12 ans, les accueils de loisirs sont des lieux de socialisation où chaque enfant apprend à partager, à vivre en collectivité, à gagner en autonomie et à explorer ses talents sportifs ou artistiques. Ils offrent des expériences inédites et des opportunités de rencontre entre enfants et parents des différents villages. Disponibles pour tous les enfants résidents de l'une des 10 communes du territoire, ces accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30 durant les vacances scolaires, mais aussi le mercredi pour certaines structures.



POUR CERTAINS ÉQUIPEMENTS, LA GESTION RELÈVE DE COLL'IN COMMUNAUTÉ, POUR D'AUTRES, ELLE EST DÉLÉGUÉE À L'UNE DE CES DEUX ASSOCIATIONS : FAMILLES RURALES SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE / CHARANTONNAY OU LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'HEYRIEUX. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TRAVAILLE EN ÉTROIT PARTENARIAT AVEC CES ASSOCIATIONS.

COLL'IN COMMUNAUTÉ
EST GARANTE,
DANS LE CADRE
DE SA COMPÉTENCE

PETITE ENFANCE

ENFANCE

JEUNESSE,

DE LA BONNE GESTION
ET DU FONCTIONNEMENT
DES STRUCTURES D'ACCUEIL.

UN ACCUEIL DE LOISIRS C'EST...

Une équipe de direction et des animateurs de terrain qui travaillent pour un accueil de qualité des enfants. Les journées et semaines se construisent avec l'enfant en répondant à différents objectifs pédagogiques :

- Respecter son rythme et ses besoins,
- Cultiver la notion de vivre ensemble,
- Veiller au dialogue avec les parents,
- Favoriser l'ouverture à l'autre.

C'est aussi **des activités variées** qui contribuent au développement et à l'épanouissement de l'enfant.

Des séjours sont également proposés par les différentes structures afin de permettre aux enfants de découvrir un autre environnement, de développer son autonomie et d'apprendre à vivre au sein d'un collectif.



L'AVIS DE

Quentin

EN FORMATION BPJEPS LTP
ANIMATEUR MENTION LOISIRS TOUS PUBLICS

PEUX-TU TE PRÉSENTER ?

Je m'appelle Quentin BELLIVIER et j'ai 28 ans. Je suis actuellement en formation BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention « Loisirs Tous Publics »).

POURQUOI AVOIR CHOISI CE DOMAINE D'ACTIVITÉ ?

J'ai choisi ce secteur d'activité car j'ai été un enfant et ado qui allait en centre de loisirs. J'ai de supers souvenirs et des aventures incroyables en mémoire. J'ai donc eu envie de transmettre la même chose aux enfants aujourd'hui.

TA PLACE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

J'ai commencé à côtoyer les services de centre de loisirs en tant qu'enfant, puis j'ai passé mon BAFA pour faire de l'animation en job d'été. Puis j'ai continué en rejoignant l'équipe du périscolaire de St Just Chaleyssin ainsi que l'équipe des temps du mercredi.

QUEL DIPLÔME FAUT-IL POUR EXERCER CE MÉTIER ?

Le BAFA ouvre la possibilité de commencer l'animation à partir de 16 ans. C'est un diplôme non professionnel contrairement au BPJEPS.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE PASSER UN BPJEPS ?

C'est un diplôme professionnel bien plus complet que le BAFA. Il permet de se professionnaliser dans le monde de l'animation et d'en faire son métier à part entière.

SI TU DEVAIS EN DEUX MOTS DÉCRIRE LE MÉTIER D'ANIMATEUR, CE SERAIENT LESQUELS ?

Bienveillance et aventures.

POUR TOI, QUEL EST LE RÔLE D'UN ANIMATEUR AUPRÈS DE L'ENFANT ?

Selon moi un animateur a pour rôle d'emmener un enfant dans des aventures incroyables et inoubliables, tout en assurant sa sécurité physique et morale. Si on se plaît dans ce que l'on fait avec les enfants pour répondre à leur besoin, alors ils s'amuseront avec plaisir.



VOUS ÊTES DYNAMIQUE ET MOTIVÉ ? REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE D'ANIMATION !

Envoyez votre CV et lettre de motivation à communaute@collines.org ou au 316 rue du Colombier - 38540 Heyrieux.

Organisation

DES ACCUEILS DE LOISIRS :

EXTRASCOLAIRE ET MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS DES COLLINES

L'Accueil de Loisirs des Collines, géré par COLL'in Communauté, est réparti sur quatre sites sur le territoire : Oytier Saint Oblas, Roche, Saint Just Chaleyssin et Valencin. Ils sont ouverts durant les vacances scolaires sauf celles de Noël et les trois premières semaines d'août.

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis en période scolaire sur trois sites : Oytier Saint Oblas, Roche et Saint Just Chaleyssin.

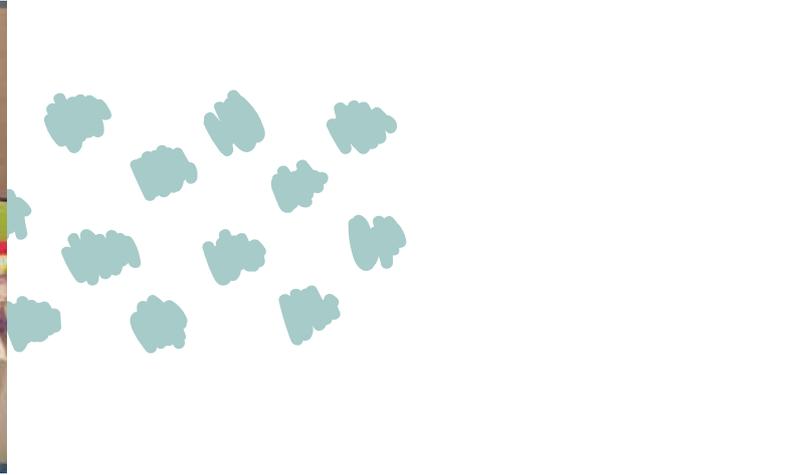


LES TROUVE-TOUT

L'accueil de loisirs Les Trouve-Tout, géré par le Centre Social et Culturel d'Heyrieux, est ouvert pendant toutes les vacances scolaires, à l'exception d'une semaine pendant les vacances scolaires à Noël.

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis en période scolaire.





ACCUEIL DE LOISIRS DIÉMOZ

L'accueil de loisirs de Diémoz est situé dans l'école élémentaire du village. Il est géré par le Centre Social et Culturel d'Heyrieux. Il est ouvert durant les vacances scolaires sauf à Noël et au mois d'août.



1MAX2LOISIRS

L'accueil de loisirs 1Max2Loisirs fonctionne sur deux sites : Charantonnay et Saint Georges d'Espéranche. Ils sont ouverts durant toutes les vacances scolaires, sauf celles de Noël et les trois premières semaines d'août.





Ouverture

DU NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE DIÉMOZ

Nous sommes heureux d'annoncer que cet équipement communautaire est désormais accessible à tous les enfants de Diémoz et des communes du territoire.



Ce nouvel équipement répond à une demande croissante de places pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Jusqu'à présent, les locaux étaient partagés entre les besoins scolaires et périscolaires de la commune, ce qui rendait difficile l'accueil de tous les enfants des familles demandeuses. Désormais, **ce site est destiné à accueillir les activités extrascolaires**, gérées par le Centre Social et Culturel d'Heyrieux, **ainsi que les activités périscolaires**, gérées par la municipalité.

L'extension de près de **600 000 €** a été financée par la Communauté de communes avec une participation de l'État de 109 000 € et du Département de l'Isère de 150 000 €.

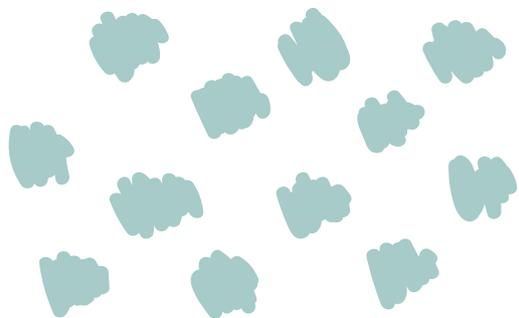
La maîtrise d'ouvrage de cette réalisation a été menée conjointement par COLL'in Communauté et la commune de Diémoz.

LES TRAVAUX COMMENCÉS

EN OCTOBRE 2023,

ONT ÉTÉ TERMINÉS CONFORMÉMENT

AU CALENDRIER PRÉVU.



Ce nouvel espace, moderne et adapté, permettra d'offrir **un cadre plus accueillant et fonctionnel** pour les enfants et les équipes encadrantes. Nous remercions tous les partenaires financiers et les acteurs locaux pour leur soutien et leur engagement dans la réalisation de ce projet essentiel pour la Communauté de Communes.



**LES FAMILLES PEUVENT DÈS À PRÉSENT
INSCRIRE LEURS ENFANTS ET PROFITER
DES NOUVELLES INSTALLATIONS
QUI PROMETTENT D'ENRICHIR
L'EXPÉRIENCE DES JEUNES DE DIÉMOZ
ET SES ALENTOURS.**



**LES INSCRIPTIONS SE DÉROULENT
DÉSORMAIS DIRECTEMENT AUPRÈS
DU CENTRE SOCIAL D'HEYRIEUX.
CONTACTEZ L'ÉQUIPE D'ORGANISATION
SANS ATTENDRE !**



Téléphone :
04 78 40 06 87

Email :
contact@cscheyrieux.fr

Site web :
www.cscheyrieux.fr



Déplacez-vous À LA DEMANDE

COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE facilite les déplacements des habitants de son territoire avec un service de transport à la demande : COLL'in TAD, un dispositif conçu pour offrir une mobilité flexible et accessible à tous.



DEUX DATES À RETENIR :

Dès le 26 juillet 2024 :
vous pourrez réserver vos trajets.

À partir du 26 août 2024 :
ouverture du service,
les navettes seront opérationnelles.

COMMENT FONCTIONNE CE NOUVEAU SERVICE ?

Avec COLL'in TAD, vous pouvez planifier votre trajet et vous déplacer depuis l'un **des 28 points d'arrêt** répartis sur le territoire de COLL'in Communauté. Ce service est disponible toute l'année (hors dimanche et 1^{er} mai) et fonctionne exclusivement sur réservation préalable.

Le dispositif propose **deux formules distinctes** pour répondre à vos besoins de mobilité :

• TAD'GARES

Cette formule vous permet de vous rendre aux arrêts gares SNCF 'St Quentin Fallavier Gare' ou 'La Verpillière Gare', la gare routière de Villefontaine 'Villefontaine Hôtel de Ville' et la Z.I. de Luzais 'Luzais Parking' **du lundi au vendredi** aux heures de pointe **de 7h à 9h et de 17h à 19h**.

• TAD'COMMUNES

Cette formule vous permet de vous déplacer entre les 10 communes de l'intercommunalité, **du lundi au samedi de 9h à 17h**.

RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS
SUR NOTRE SITE :



**RÉSERVEZ FACILEMENT
VOTRE TRAJET ET
ATTENDEZ SEREINEMENT
AU POINT D'ARRÊT
LE JOUR DE VOTRE
DÉPLACEMENT.**

POUR TOUTE DEMANDE,
ENVOYEZ UN MAIL À L'ADRESSE CI-DESSOUS :
E-mail : mobilite@collines.org

**TAD'GARES**

Trajet d'une commune du territoire vers les arrêts gares SNCF 'St Quentin Fallavier Gare' ou 'La Verpillière Gare', la gare routière de Villefontaine 'Villefontaine Hôtel de Ville' et la Z.I. de Luzais 'Luzais Parking' du lundi au vendredi aux heures de pointe de 7h à 9h et de 17h à 19h.

**COMMUNES ET POINTS D'ARRÊTS**

Bonnefamille : Le village (Mairie) - Hameau Le Pillard - La Garenne	Charantonnay : Les Epyes - Le Village
Diémoz : Les Bouvières - La Place (Mairie) - Les 4 routes D518	Grenay : Z.A. D1006, chemin des Blanches - Rue du Châtanay - Place du Lac - RD 1006 - Le Stade
Heyrieux : Socarel - Foyer Rural - EDF	Oytier-St-Oblas : Les Cabanes, Z.A. Mont Guillaume - Oytier La Place (Mairie) - Le Péage de Oytier
Roche : Saint Bonnet de Roche - La Croix le Village - Le Bois de Roche	St-Georges-d'Espéranche : Route de Lafayette (sortie village) - Rue de la Gare
St-Just-Chaleyssin : Ecoles - Parking covoiturage, rue du stade	Valencin : Mairie - Rond Point des Ecoles

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Pour profiter de ce service, les habitants doivent obligatoirement s'inscrire auprès de COLL'in Communauté en appelant le **04 72 48 19 89**. Cette inscription préalable nous est indispensable pour assurer un meilleur suivi du dispositif et faciliter son adaptation en fonction de la demande.

Une fois votre inscription validée, il est impératif de réserver votre trajet au moins la veille de votre déplacement, **avant 14h**. Appelez le numéro gratuit **04 8000 7000** via la centrale de réservation « Allo la Région vous transporte », ouverte du lundi au samedi de 8h à 19h (sauf jours fériés). Avant d'être en ligne avec un agent opérateur, vous serez invité à :

- Tapez 1 pour sélectionner « Transport à la Demande TAD »
- Saisir le numéro du département de l'Isère « 38 »
- Tapez 1 pour COLL'in TAD



Si vous ne pouvez pas honorer votre réservation, veuillez annuler dès que possible en contactant la centrale de réservation.

**TARIF**

Le tarif pour chaque trajet est **fixé à 2 €**. Le paiement se fait directement auprès du chauffeur lors de la montée dans le véhicule.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Tous les habitants du territoire peuvent utiliser la navette COLL'in TAD. Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en fauteuil roulant peuvent être prises en charge au plus près du lieu souhaité, sous réserve que le véhicule puisse stationner en toute sécurité.

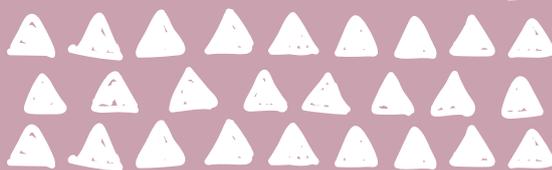
Les scolaires n'ont pas accès au TAD pour les trajets réalisés dans le cadre des **trajets domicile / établissement scolaire**. Ils peuvent cependant l'utiliser le samedi et durant les vacances scolaires.

Attention : une autorisation écrite d'un responsable légal pour les mineurs âgés entre 12 et 15 ans non accompagnés sera demandée au moment de l'inscription au service.



COLLINES ISERE NORD COMMUNAUTE organise son service de Transport A la Demande en collaboration avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui co-finance cette initiative via une convention de délégation.

L'opérateur CARS FAURE, dont le siège est situé sur notre territoire, est chargé d'assurer la qualité de ce service.



CULTURE ET LOISIRS

La Marche DES COLLINES

DÉCOUVREZ CHARANTONNAY
SOUS UN NOUVEL ANGLE



L'événement tant attendu revient cette année avec une nouvelle édition prometteuse ! La Marche des Collines 2024 se déroulera le dimanche 15 septembre à Charantonnay. Que vous soyez un randonneur chevronné ou un adepte des balades dominicales, cette journée est l'occasion parfaite pour (re) découvrir les beautés de notre territoire.

QUATRES CIRCUITS POUR TOUS LES NIVEAUX

- **Circuit de 3 km** : une promenade pour les plus petits, notamment en poussette, jusqu'à la mare pédagogique.
- **Circuit de 6 km** : une balade accessible à tous, idéale pour les familles avec enfants ou ceux qui préfèrent une marche tranquille.
- **Circuit de 13 km** : un parcours intermédiaire pour les marcheurs habitués, offrant un bel aperçu des paysages locaux.
- **Circuit de 19 km** : pour les plus aguerris, un parcours complet permettant de profiter pleinement de la diversité du territoire.



RENDEZ-VOUS LE

MIN
15
septembre



ANIMATIONS ET SENSIBILISATION

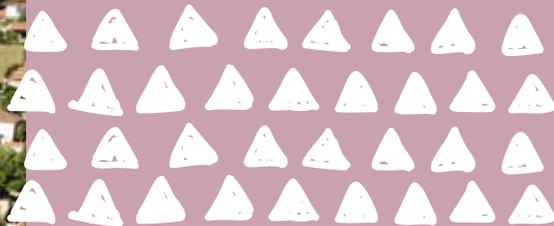
De 9h30 à 12h30, profitez des animations prévues pour agrémenter votre matinée :

PRÉSENTATION DE LA BIODIVERSITÉ DE LA MARE PÉDAGOGIQUE

par l'association APIE : découvrez la richesse de notre faune et flore locales et apprenez-en plus sur l'importance de préserver ces écosystèmes.

SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC L'AGEDEN

informez-vous sur les gestes simples pour économiser de l'énergie grâce à la présentation d'un « consokit ».



REJOIGNEZ-NOUS

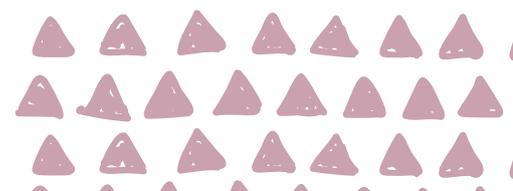
POUR UNE JOURNÉE CONVIVIALE

La Marche des Collines est plus qu'une simple randonnée : c'est un moment de convivialité et de partage, où chacun peut profiter de la nature tout en découvrant les initiatives locales pour la biodiversité et les économies d'énergie.

Venez nombreux et n'oubliez pas de vous munir de chaussures confortables et d'une bouteille d'eau !

INSCRIPTIONS ET DÉROULEMENT

LES INSCRIPTIONS SONT
GRATUITES ET SE FONT SUR
PLACE ENTRE 7H30
ET 10H.



CULTure+

Stimuler

L'ÉLAN CULTUREL LOCAL

La Communauté de communes s'engage résolument à favoriser l'épanouissement artistique et culturel sur son territoire à travers Culture+, une initiative financée par la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Ce programme se matérialise par un soutien financier conséquent de 7 500€ par commune et par an.



POUR ALLER PLUS LOIN,
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE INTERNET,

Rubrique Vie culturelle et loisirs

DANS VOS COMMUNES, DES RÉSULTATS CONCRETS

En 2023, Culture+ a eu un impact significatif avec 9 communes bénéficiaires et la réalisation de 21 projets culturels diversifiés. Cette dynamique témoigne de l'engagement fort de COLL'in Communauté à soutenir et à promouvoir la richesse artistique de son territoire.

En 2023, Culture + a soutenu de nombreuses actions culturelles.

PATRICK SEBASTIEN

30 ANS DE FIESTA!
EN CONCERT

SAMEDI 29 AVRIL 2023 - 20H
Salle polyvalente Gabriel REY **DIEMOZ**

TARIF UNIQUE 35 €

Billetterie : Mairie de Diémoz (Réservation obligatoire)

Logos: Mairie de Diémoz, CITEOS, Culture+, COLL'in, LEEMOZ

Dimanche 12 novembre de 9h à 16h
St-Just-Chaleyssin

JAPAN DAY

Complexe sportif B. Saugey

- Nombreux ateliers : origami, calligraphie, aikido, ikebana...
- Tournoi Mario Kart
- Spectacle
- Vente de figurines, cartes pokémon, mangas, épicerie...
- Espace restauration

Organisation: Mairie de St-Just-Chaleyssin

Entrée au chapeau

Sous l'égide de: Mairie de St-Just-Chaleyssin, Financé par: Culture+, COLL'in, Remerciements: Mairie de St-Just-Chaleyssin, Mairie de St-Just-Chaleyssin

NOËL EN GOSPEL

PAR LA CHORALE **FEO NY GOSPEL**

SAMEDI 9 18H30
DECEMBRE

ÉGLISE DE CHARANTONNAY
CONCERT GRATUIT

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
AUPRÈS DU CLUB LES LILAS
AU 06 33 88 19 44

Logos: Mairie de Charantonnay, Culture+, COLL'in

2ème Edition du FESTIVAL DE JAZZ DU LIEN

GRATUIT

Vendredi 29 SEPTEMBRE 19H30
à ROCHE
Salle de l'arche
MINOR SING / BIG CHIEFS

Samedi 30 SEPTEMBRE 19h30
à ST GEORGES D'ESPERANCHE
La Grange du Guillolet
LES LIV'ZZ

Dimanche 1er OCTOBRE 17H
à OYTIER ST OBLAS
Maison des associations
BRASSENS AVEC LES PASSANTS
MALHONNETES

En partenariat avec: Mairie de Roche, Mairie de St-Georges-d'Espéranche, Mairie de Oytier-St-Oblas, Mairie de Malhonnêtes

Logos: Culture+, COLL'in, Mairie de Roche, Mairie de St-Georges-d'Espéranche, Mairie de Oytier-St-Oblas, Mairie de Malhonnêtes



CULTURE ET LOISIRS

Inauguration



DE LA MÉDIATHÈQUE DE OYTIER-SAINT-OBLAS

UNE SEMAINE DE CÉLÉBRATION

Du 24 au 28 septembre 2024, les habitants de Oytier-Saint-Oblas sont conviés à une semaine festive pour célébrer l'ouverture tant attendue de leur nouvelle médiathèque.

La clôture de ces festivités sera marquée par l'inauguration officielle samedi 28 septembre à 11h.



EN CE MOMENT

DANS LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES



Val'en Vie

SEMENCES À PARTAGER

GRAINOTHÈQUES



**SEMENCES À PARTAGER
PRENEZ, DÉPOSEZ LIBREMENT LES
GRAINES
QUI VOUS PLAISENT**

Disponible lors des heures d'ouverture des Médiathèques à **Bonnefamille, Heyrieux, Saint-Just Chaleysin et Valencin**



INFORMATIONS : 04-78-40-53-50 OU serviceculture@collines.org

UNE GRAINOTHÈQUE – POURQUOI ?

- Pour partager, échanger et reproduire nos graines
- Pour maintenir et développer la biodiversité cultivée
- Pour sauvegarder des semences adaptées à notre territoire
- Pour se réappropriier les semences et le savoir-faire
- Faire ses graines année après année permet de bien adapter les variétés aux conditions locales, c'est l'épigénétique

UNE GRAINOTHÈQUE – COMMENT ?

- Partager toutes les graines de légumes, fleurs et aromatiques
- Les sachets de semences sont libres, servez-vous
- En retour, vous pouvez apporter vos propres graines que vous aurez récolté mures, mises à sécher à l'air et à l'ombre et conservées au sec et à l'abri de la lumière
- **N'apportez pas de graines hybrides F1** 
- Apportez uniquement des graines de plants cultivés en bio

VOUS DÉPOSEZ DES GRAINES ?

- 1 – Prenez un sachet vide prévu à cet effet
- 2 – Inscrivez-y
 - le nom de la variété
 - le lieu de récolte
 - la date de récolte
 - et éventuellement au dos, les mois de semis
- 3 – Introduisez les graines dans le sachet et repliez la pointe sur le dos

- MERCI -

FRELON ASIATIQUE

Le coût de la destruction des nids de frelon asiatique est intégralement pris en charge financièrement par le Département de l'Isère et COLL'in Communauté.



POUR UNE LUTTE EFFICACE, FAIRE LES BONS GESTES AU BON MOMENT

1

Piégeage de printemps



2

Recherche et destruction des nids primaires



3

Signalement et destruction des nids secondaires



4

Pas d'intervention

Vous souhaitez signaler un nid secondaire, prenez une photo et déposer votre signalement grâce à ce QR code :

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur cette lutte, vous pouvez contacter :

1. **votre commune**
2. **GDS section apicole**

apiculture.gds38@reseaugds.com
09 74 50 85 85





DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Lutte efficace

CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE :

AGISSONS ENSEMBLE !

Le moustique tigre, vecteur redoutable de maladies telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika, constitue une menace grandissante pour la santé publique. Cependant, en adoptant des gestes simples et en sensibilisant notre entourage, nous pouvons contribuer à réduire sa prolifération et les risques associés. Voici quelques conseils pratiques pour lutter efficacement contre ce nuisible.

CONNAISSANCE DE L'ADVERSAIRE

Le moustique tigre, une espèce redoutable et invasive, trouve refuge **dans les moindres recoins urbains où l'eau stagne**. Des vases aux pneus usagés, aucun récipient n'échappe à son choix pour y pondre ses œufs.

Depuis son introduction en France en 2004, il s'est rapidement propagé, colonisant maintenant plus de deux tiers des départements. **Actif principalement pendant la journée**, ce moustique agressif représente une menace significative pour l'homme. Son rayon de déplacement limité à environ **150 mètres** souligne l'importance d'une approche préventive à la fois individuelle et collective.

La femelle, particulièrement vorace, dépose ses œufs stratégiquement sur les parois des récipients, juste au-dessus du niveau de l'eau. Lorsque celui-ci monte, les larves immergées se développent. **La lutte contre le moustique tigre** repose essentiellement sur l'élimination des sites de reproduction, impliquant la destruction systématique des petites poches d'eau stagnante où les larves prospèrent.



POUR SE PROTÉGER DES PIQÛRES, PORTER DES VÊTEMENTS COUVRANTS ET DE COULEUR CLAIRE.

EN CAS D'UTILISATION DE RÉPULSIFS CUTANÉS, RESPECTER LES PRÉCONISATIONS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ AU SUJET DES CONCENTRATIONS ET DES CONTRE-INDICATIONS.



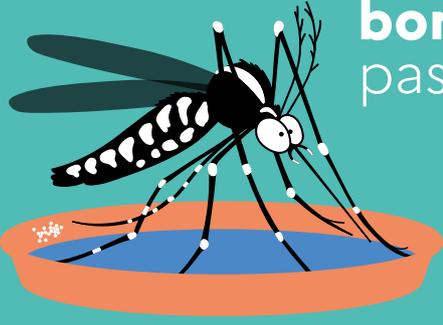
POUR ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET,

Rubrique Vie éco-responsable






Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



RANGEZ, VIDEZ, COUVREZ
LES CONTENANTS OÙ L'EAU
PEUT S'ACCUMULER



PLUS D'INFOS SUR
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble



© entelabgenec.com

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

• CONTRÔLE DES RÉCIPIENTS D'EAU

Videz ou éliminez tous les endroits susceptibles de retenir l'eau de pluie. Les récupérateurs d'eau doivent être particulièrement surveillés, même s'ils sont couverts. Installez une moustiquaire ou un tissu pour bloquer l'accès par la gouttière et vérifiez régulièrement la présence de larves.

• ÉLIMINATION DES POINTS DE STAGNATION

Supprimez les coupelles des pots de fleurs, les bâches, les pneus usagés et tout autre objet où l'eau pourrait s'accumuler. Veillez également à entretenir les sépultures dans les cimetières, des lieux propices au développement des moustiques.

• OPTIMISATION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX

Assurez-vous que les eaux de pluie s'écoulent correctement, en vérifiant notamment les regards où l'eau peut stagner. **Couvrez** les réservoirs d'eau inutilisés

avec un voile ou un simple tissu pour empêcher la stagnation de l'eau.

• VIGILANCE PERMANENTE

Dès les premières pluies du printemps, **inspectez minutieusement** tous les endroits où l'eau pourrait stagner à l'extérieur. Répétez cette opération chaque semaine de mai à novembre pour maintenir un environnement hostile aux moustiques.

• MOBILISATION COLLECTIVE

Informez vos voisins et proches des gestes à adopter pour limiter la prolifération des moustiques tigres. La collaboration de tous est indispensable pour obtenir des résultats significatifs.

• INSTALLATION DE PIÈGES PONDOIRS

Pour casser le cycle de reproduction des moustiques, vous pouvez envisager d'installer **des pièges pondoirs** . Ces dispositifs contribuent à réduire leur présence dans votre environnement.

LES FAUSSES BONNES IDÉES À ÉVITER

TAILLE DES BUISSONS

La coupe des buissons ne constitue pas une solution efficace, car ils ne servent que de zones de repos pour les moustiques tigres. L'accent doit être mis sur la suppression des lieux de ponte.

OPÉRATIONS DE DÉMOUSTICATION

Les opérations de démoustication ne résolvent pas le problème à long terme, car elles ne font que tuer les moustiques présents à un moment donné. La meilleure approche consiste à éliminer les lieux de ponte.

En adoptant ces gestes simples au quotidien et en encourageant la mobilisation collective, nous pouvons contribuer à réduire la prolifération du moustique tigre et à préserver la santé de notre communauté.



Le SMND

VOUS INFORME



DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSTAGE

Le SMND a lancé une campagne de sensibilisation massive sur le compostage, une méthode écologique et durable de traitement des déchets organiques.

Cette initiative vise à **réduire la quantité de déchets** envoyés en décharge et à **promouvoir le recyclage naturel** des matières organiques. Les habitants du territoire ont désormais trois options pour se lancer dans le compostage :

• COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Pour ceux disposant d'un jardin ou d'un espace extérieur, le SMND propose des composteurs en bois de 400 litres au tarif préférentiel de 20 €. Ces composteurs peuvent être achetés directement sur les sites de Heyrieux ou Bourgoin-Jallieu.

Pour acquérir un composteur, les habitants doivent fournir un justificatif de domicile de moins de six mois et effectuer le règlement sur place, soit par chèque à l'ordre du Trésor Public, soit en espèces.

• COMPOSTAGE COLLECTIF

Pour ceux qui préfèrent s'engager dans des initiatives communautaires, le **compostage collectif** est une excellente alternative. Cette option permet aux habitants de participer à des projets de compostage de quartier, favorisant ainsi la cohésion sociale et l'engagement environnemental. Les détails concernant les lieux et les modalités de participation sont disponibles **sur le site du SMND**.

• LOMBRICOMPOSTAGE



Adapté aux habitants vivant **en appartement ou ne disposant pas d'espace extérieur**, le lombricompostage est une solution idéale pour composter les déchets organiques à petite échelle. Les conditions d'acquisition d'un lombricomposteur sont les mêmes que pour les composteurs individuels. Cette méthode utilise **des vers pour décomposer les déchets organiques**, produisant ainsi un compost riche en nutriments.

ENSEMBLE,
FAISONS UN PAS DE PLUS
VERS UN AVENIR
PLUS VERT
ET PLUS DURABLE

POUR EN SAVOIR PLUS

Les habitants du territoire du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) peuvent obtenir plus d'informations directement sur le site web : www.smnd.fr. Restez informés sur les évolutions à venir et participez activement à la préservation de l'environnement dans notre région.



TRI ET RECYCLAGE

Le SMND a mis en place des mesures pour simplifier le geste de tri pour l'ensemble des habitants du territoire.

Désormais, tous les emballages ménagers, y compris ceux en plastique, peuvent être déposés dans le bac ou conteneur jaune.

CONSIGNES DE TRI

INFORMER
c'est tout naturel !

EMBALLAGES ET PAPIERS-JOURNAUX



tous les papiers



briques et petits cartons d'emballages



bouteilles et flacons en plastique



emballages en métal



les sacs, sachets et films



les petits emballages en métal

DEPUIS 2022



les pots et barquettes



les tubes

En vrac

Bien séparés

Bien vidés

Non lavés



Le gros carton brun est à déposer en déchèterie ou dans les conteneurs dédiés.



Le verre est à déposer dans les conteneurs dédiés.

CARTONS



NOUVEAU

Heyrieux
(parking rue de Bonce et place Gambetta)

Charantonnay
(cimetière)

St Georges d'Espéranche
(place du 19 Mars et salle sports et loisirs)

St Just Chaleyssin
(stade)

gros cartons

Bien vidés

Pliés et aplatis

VERRE



bouteilles en verre



pots et bocaux en verre

Bien vidés

Non lavés



Les autres déchets en verre ou la vaisselle sont à déposer en déchèterie.

www.smnd.fr





COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTÉ

Nous contacter

04 72 48 19 89

316 rue du Colombier
38540 Heyrieux

